

Le Conseil départemental
aux côtés de ses agents



Référentiel maintenance

DIRECTION DE
L'EDUCATION ET DES
COLLÈGES



La loi du 13 avril 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a acté le transfert des personnels techniciens, ouvriers et de services (TOS) des collèges vers les effectifs des collectivités locales.

Les agents des collèges, à présent adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE), remplissent aujourd'hui une pluralité de missions au sein des EPLE : restauration scolaire, entretien, maintenance des bâtiments et accueil.

Dans ce contexte, le Conseil départemental du Val d'Oise a engagé un vaste travail de déclinaison des missions des agents des collèges, sous la forme des référentiels métiers.

Constitués sous le pilotage de la Direction de l'Education et des Collèges dans le cadre d'une démarche partenariale associant services de Conseil départemental, agents et équipes de direction des collèges, les référentiels métiers ont pour objectif de définir les niveaux de service requis dans les établissements. Ils fournissent dès lors un socle commun de référence aux équipes affectées au sein des EPLE visant l'harmonisation des pratiques et le maintien d'un niveau satisfaisant de service dans tous les collèges.

La Direction de l'éducation et des collèges



Responsable de maintenance

Le responsable de maintenance assure la **sécurité** et la **maintenance des bâtiments** et de leurs **équipements**.

Il s'assure du bon fonctionnement de l'établissement et effectue les **travaux d'entretien de premier niveau** dans plusieurs corps de métiers du bâtiment, dans le respect des procédures de sécurité, à l'appui des documents techniques disponibles.

Il doit être **équipé d'une tenue de travail** et de tous les **EPI** nécessaires à ses missions.

Le référentiel présente les missions que chaque responsable de maintenance doit pouvoir effectuer. Les missions sont renseignées selon leur degré de priorité.



TENUES DE TRAVAIL



Maintenance

Le port de la tenue de travail est **obligatoire** et celle-ci doit être adaptée aux activités exercées.

La tenue de travail doit être **portée durant toute la journée de travail**.

L'agent doit toujours porter une **tenue propre**.

01

NIVEAU DE SERVICE

1 Missions

02

FICHES TECHNIQUES «EPI»

- 27 1. Tenue de travail
- 28 2. Sécurité incendie
- 29 3. Travaux espaces verts
- 31 4. Ronde de sécurité
- 32 5. Plomberie
- 33 6. Menuiserie
- 34 7. Ebarbage / tronçonnage
- 35 8. Sécurité des personnes
- 36 9. Maçonnerie
- 37 10. Sûreté
- 38 11. Vide sanitaire
- 39 12. Travaux en toiture terrasse
- 40 13. Travaux électriques

03

FICHES TECHNIQUES «ORGANISATION»

- 41 1. Ronde journalière
- 43 2. Maintenance préventive
- 45 3. Organigramme de clés
- 47 4. Gestion des stocks

04

FICHES TECHNIQUES «SÉCURITÉ»

- 49 1. Déclencheur manuel
- 51 2. Ventouse magnétique
- 53 3. Bloc d'éclairage de sécurité
- 54 4. Barre anti-panique
- 55 5. Rôle en cas de procédure d'évacuation
- 56 6. Registre de sécurité
- 57 7. Joint porte coupe-feu
- 58 8. Ferme-porte et sélecteur

05

FICHES TECHNIQUES «PRATIQUE»

- 59 1. Carrelages / faïences cuisine
- 60 2. Dalles de faux plafonds
- 61 3. Branchement d'un va et vient
- 62 4. Evacuation des eaux pluviales
- 63 5. Etagères / rayonnages
- 64 6. Grilles de ventilation et VMC
- 65 7. Outils de contrôle électriques
- 66 8. Carters de protection
- 67 9. Serrurerie
- 68 10. Enduit et peinture
- 69 11. Assurer l'entretien des matériels
- 70 12. SVPI - Nettoyage des filtres
- 71 13. Prévention des risques
- 75 14. Groupe de sécurité
- 76 15. Lieux de stockage

Niveau de service

*** Niveaux de risque d'exécution :**

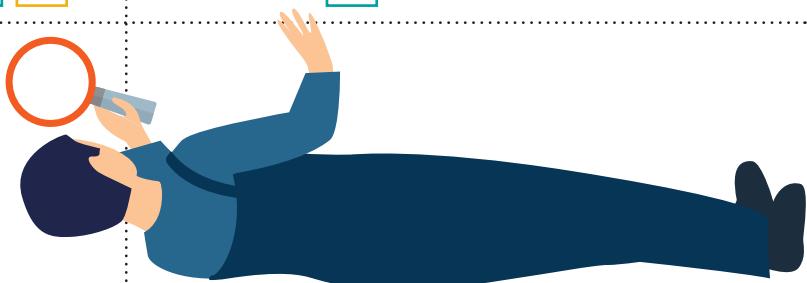
- a** : de moyen à beaucoup
- b** : peu
- c** : aucun

*** Niveaux de priorité :**

- 1** : sécurité / sûreté
- 2** : mise en conformité (électrique, gaz, portails...)
- 3** : protection des biens
- 4** : remise en état/ entretien courant
- 5** : amélioration, embellissement
- 6** : autres

1



ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES	
					Savoir être	Savoir faire
SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Ronde quotidienne avant l'arrivée des élèves : vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité incendie et les dysfonctionnements éventuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler sa présence à sa prise de service 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de coups, chocs, heurts, Risque de chute 	<ul style="list-style-type: none"> • Vigilance • Rigueur 	<p>1c</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de panne de tous corps d'état 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir l'équipe de direction du collège des incidents 		<ul style="list-style-type: none"> • Tout matériel nécessaire, en fonction de la panne 	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction du corps d'état 	<p>3a</p>

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	Savoir faire
SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de programmation de travaux avec le technicien de la Direction de la Gestion Patrimoniale (DGP) 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention possible dans les parties communes des logements fonction et dans les logements non occupés. 	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité à rendre compte Travailler en partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire un état des lieux Prioriser les besoins d'intervention sur le collège Connaissance technique
		3c	FT ORGA 2		
		1b		<ul style="list-style-type: none"> Registre de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Bonne connaissance de l'établissement et de l'historique des interventions
		1c		<ul style="list-style-type: none"> Risque électrique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être Vigilance Connaissance technique Connaissances électriques/ télécommande
				<ul style="list-style-type: none"> Registre de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Risque électrique Connaissance technique Connaissances électriques/ télécommande
				<ul style="list-style-type: none"> Risque de pincement / érasement Risque de coupure 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être Vigilance Savoir faire Changer une barre anti-panique Régler la fermeture de la porte

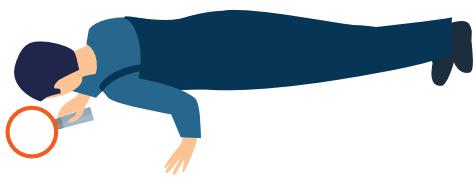
ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	FRÉQUENCE	RISQUES	COMPÉTENCES
SÉCURITÉ	<p>Vérification du bon fonctionnement du matériel incendie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • extincteur (plomb, fixation...) • système de sécurité incendie (présence de tension et pas de défaut sur le SSI) • trappe de désenfumage • déclencheur manuel • ventouse électromagnétique • joint des portes coupe feux 	<p>• S'assurer que l'organe de sécurité fonctionne après la réparation</p> <p>• Le SSI ne doit jamais rester en veille restreinte</p> <p>• Ne pas modifier les caractéristiques et l'installation de l'appareil</p>	<p>• Selon les contrats</p> <p>FORMATION Habillement électrique à minima BS ou BR</p> <p>1a</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque électrique • Risque de sécurité 	<p>Savoir être</p> <p>Interpeller l'équipe de direction en cas de détérioration ou de délais de maintenance dépassé</p> <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre en état • Savoir développer la maintenance préventive • Veiller au bon fonctionnement des organes de sécurité <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des matériels liés à la sécurité incendie et leurs modalités de fonctionnement
SÉCURITÉ	<p>Changer/régler un ferme porte et les sélecteurs</p> <p>Réparation à l'identique* des matériels,</p> <p>* le changement à l'identique signifie que les appareils doivent avoir les mêmes caractéristiques techniques.</p>	<p>• Cahier / courriel</p>	<p>• Chaque fois qu'elles sont utilisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de coups, chocs, heurts • Brûlure 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vigilance <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changer une cartouche à l'identique
SÉCURITÉ					<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de coups, chocs, heurts • Brûlure

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	SAVOIR ETRE
SÉCURITÉ	FORMATION Habillement électrique	• En cas de nécessité	• Cahier / courriel FT SECU 1 FT SECU 2 FT SECU 8	• Vigilance • Remettre en place Connaissance technique	• Savoir être • Savoir faire • Connaissance du fonctionnement des DM
		• S'assurer que l'organe de sécurité fonctionne après la réparation • Le SSI ne doit jamais rester en veille restreinte		• Risque incendie • Règlement intérieur / procédure spécifique au collège -Talkie-walkie -Fiche précisant le rôle du responsable de maintenance en cas de procédure d'évacuation FT SECU 5	• Savoir être • Vigilance, sang-froid • Réactivité • Efficacité • Polyvalence • Prévenir et alerter • Appliquer les consignes de sécurité (plan d'évacuation) • Savoir déclencher la procédure d'évacuation. Connaissance technique • Plan d'évacuation des locaux. • Règlement des établissements recevant du public (E.R.P)



ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	Savoir faire
SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Gestion d'un départ de feu 	<ul style="list-style-type: none"> Tout moyen d'extinction 	<ul style="list-style-type: none"> Risque incendie 	 	<p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Evaluer l'ampleur du départ de feu Savoir utiliser un extincteur Maîtriser le fonctionnement de l'alarme incendie <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance de la procédure de sécurité incendie Classe des feux
	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la procédure 	<ul style="list-style-type: none"> En fonction de l'incident ou du scénario 	<ul style="list-style-type: none"> PPMS spécifique à chaque établissement 		<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de soi, Gérer une situation de panique. <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Se faire comprendre Réactivité <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Appliquer les consignes

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES	
					Savoir être	Savoir faire
SÛRETÉ DES SITES	<ul style="list-style-type: none"> Vérification des accès et de l'enceinte de l'établissement Vérification du bon fonctionnement des portails électriques Suivi de l'organigramme des clés Vérification du bon fonctionnement du système de vidéosurveillance Vérification des clôtures 	<ul style="list-style-type: none"> En cas de nécessité 	<ul style="list-style-type: none"> Respect du plan de sécurité en vigueur (ex : vigipirate) Signaler sa présence 	<ul style="list-style-type: none"> Organigramme des clés 	<ul style="list-style-type: none"> Vigilance, sang-froid Savoir rendre compte à sa hiérarchie 	<p>Savoir être</p> <p>Savoir faire</p>
SÉCURITÉ DES PERSONNES	<ul style="list-style-type: none"> Travail en extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jours 	<ul style="list-style-type: none"> Souffleur, pelle, balayeuse, sel de déneigement et saleuse 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute Risque d'exposition climatique TMS 	<p>Savoir être</p> <p>Savoir faire</p>	<p>Connnaissance technique</p> <p>Connaître les règles de gestion d'un organigramme des clés</p>

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES
SÛRETÉ DES PERSONNES	<ul style="list-style-type: none"> Signalement de danger immédiat (fuite d'eau, alarme technique, chute de branches) Baliser, prévenir S'assurer que les voies de dégagement ne soient pas obstruées (issues de secours) 	<ul style="list-style-type: none"> En cas de nécessité 	<ul style="list-style-type: none"> Équipement protection collective : barrières, plots 	<ul style="list-style-type: none"> Repérer un dysfonctionnement du bâtiment 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> Rendre compte Savoir informer et communiquer avec sa hiérarchie <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérer un dysfonctionnement du bâtiment <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères d'évaluation d'une situation à risque pour l'usager
MAINTENANCE PRÉVENTIVE					 <p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> Sens de l'organisation <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir développer la maintenance préventive

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES
				RISQUES
ELECTRICITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Changement des matériels à l'identique : néons, ballastes, convекторs électriques, LED, interrupteurs, prises de courant... (de manière générale, tout matériel en aval des tableaux). 	<ul style="list-style-type: none"> En fonction des besoins 	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="border-radius: 50%; width: 100px; height: 100px; background-color: #0070C0; display: flex; align-items: center; justify-content: center; color: white; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">4a</div> <div style="margin-left: 10px;"> FORMATION Habilitation électrique obligatoire avec une formation de recyclage tous les 3 ans </div> </div>	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de bon sens Autonomie Prévenir et rendre compte <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> TMS Risque de chute de hauteur Risque électrique
	<ul style="list-style-type: none"> Hors tension, après le tableau électrique. Travail courbé et agenouillé. Travail en hauteur 		<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="border: 2px solid orange; width: 100px; height: 100px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; color: orange; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">FT EPI 13 FT EPI 12</div> <div style="margin-left: 10px;"> FORMATION Habilitation électrique à minima BS ou BR </div> </div>	<p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostiquer une panne Solliciter un prestataire externe si besoin <p>Connnaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance de base en électricité Consignes d'intervention de maintenance de premier niveau Connaissance des risques liés à l'activité.

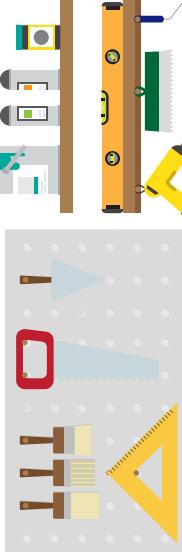
ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	COMPÉTENCES
PLOMBERIE	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage (toilettes, évier et eaux pluviales) 	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de nécessité 	<ul style="list-style-type: none"> • Baliser sa zone de chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de chute • Risque de pression ou furet ou pompe à main 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réactivité <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser les outils appropriés <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technique de veille et de maintenance du patrimoine
		<p>4c</p> 	<p>FT PRAT 4</p> <p>FT EPI 11</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de coupure 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suggérer des améliorations de fonctionnement, être force de proposition <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir développer la maintenance préventive <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du réseau d'eau et d'évacuation

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES	
					4c	4a
PLOMBERIE	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage des bouches VMC 	<ul style="list-style-type: none"> Trimestriel 	<ul style="list-style-type: none"> FT PRAT 6 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique Risque travail en hauteur 	<p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser les tâches et son temps d'activité 	
	<ul style="list-style-type: none"> Intervention dans le vide sanitaire Prévenir de son intervention 	<ul style="list-style-type: none"> Annuel 	<ul style="list-style-type: none"> FT EPI 11 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute, heurts Risque d'intoxication / inhalation Travail isolé 	<p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances 	
	<ul style="list-style-type: none"> Baliser sa zone de descente A partir de 60 cm de hauteur avec une aération Zone confinée 				<p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance de la procédure d'intervention dans un vide sanitaire 	
	<ul style="list-style-type: none"> Les plans et schémas doivent être à disposition de l'agent Entretien courant des canalisations et détartrage (mécanismes de chasse d'eau, brise-jets...) 	<ul style="list-style-type: none"> Trimestriel 	<ul style="list-style-type: none"> Fiche de données de sécurité (FDS) pour les produits 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance des process et utilisation des produits d'entretien 	<div style="border: 1px solid orange; padding: 5px; display: inline-block;"> Fiche EPI 5 </div>
					<p>FORMATION</p> <p>Risque chimique</p>	<div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;"> 4b </div>

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, Outils, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES	
					Connnaissance technique	Savoir faire
PLOMBERIE	<ul style="list-style-type: none"> Chauffe-eau : vérification du groupe de sécurité 	• Annuel	FT PRAT 14	<ul style="list-style-type: none"> Risque coupure blessure 	<ul style="list-style-type: none"> Connnaissance technique Connaitre l'organigramme des clefs 	<ul style="list-style-type: none"> Connnaissance technique Connaitre l'organigramme des clefs
SERRURERIE	<ul style="list-style-type: none"> Respect de l'organigramme des clefs 	• Si besoin	<ul style="list-style-type: none"> Outillage adapté 	<ul style="list-style-type: none"> Risque coupure blessure 		
	<ul style="list-style-type: none"> Changement d'un cylindre et/ou d'un ferme-porte 	4b	FT ORGA 3	<ul style="list-style-type: none"> Poudre graphite Lubrifiant non gras 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Connnaissance technique Connaitre l'organigramme des clefs
	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des serrures et des poignées de fenêtres, réglage des ferme-portes 	4c	FT PRAT 9	<ul style="list-style-type: none"> Poudre graphite Lubrifiant non gras 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute TMS Risque coupure 	<ul style="list-style-type: none"> Connnaissance technique Connaitre l'organigramme des clefs
	<ul style="list-style-type: none"> Vérification du bon fonctionnement des fenêtres et du compas (limiteur d'ouverture) 	6c	FT PRAT 9	<ul style="list-style-type: none"> Inspection visuelle Ouvrir des fenêtres puis vérifier le bon réglage du compas 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire Savoir développer la maintenance préventive 	<ul style="list-style-type: none"> Connnaissance technique Connaitre l'organigramme des clefs
	<ul style="list-style-type: none"> Changement, réparation, modification des manivelles et des volets roulants. 	1c	FT PRAT 9	<ul style="list-style-type: none"> Inspection visuelle. S'assurer du bon fonctionnement des manivelles et des volets roulants. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute TMS Risque coupure 	<ul style="list-style-type: none"> Connnaissance technique Connaitre l'organigramme des clefs
	<ul style="list-style-type: none"> Travail en hauteur 	4c	FT PRAT 9	<ul style="list-style-type: none"> Inspection visuelle. S'assurer du bon fonctionnement des manivelles et des volets roulants. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute TMS Risque coupure 	<ul style="list-style-type: none"> Connnaissance technique Connaitre l'organigramme des clefs

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	FRÉQUENCE	RISQUES	COMPÉTENCES
MAÇONNERIE / PEINTURE / REVÊTEMENTS / REVÊTEMENTS / FAÇADES					
<ul style="list-style-type: none"> Scellements / ragréage 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention régulière et périodique, en fonction du niveau de propreté ou de dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> Fiche spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> TMS Pénibilité posturale 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être <ul style="list-style-type: none"> Travailler en équipe Etre soigneux et précis Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Manier les outils de base pour effectuer les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance technique <ul style="list-style-type: none"> Manier les outils de base pour effectuer les travaux Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Connaissances de base en maçonnerie/peinture/revêtements
<p style="text-align: center;">4c</p>	<p style="text-align: center;">FT EPI 9</p>	<p style="text-align: center;">FT EPI 9</p>	<ul style="list-style-type: none"> Risque de coupure 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Risque de coupure 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Savoir réaliser un croquis, le coter, estimer le matériel nécessaire
<p style="text-align: center;">4b</p>	<ul style="list-style-type: none"> Travail courbé et agenouillé 	<ul style="list-style-type: none"> Idem 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Organiser les tâches et son temps d'activité
<p style="text-align: center;">4c</p>	<ul style="list-style-type: none"> Reprise carrelage / faïence 	<ul style="list-style-type: none"> Idem 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances
<p style="text-align: center;">4c</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réfection de murs, enduits et remise en peinture (entoilage) 	<ul style="list-style-type: none"> Idem 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances
<p style="text-align: center;">4c</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enduit / ponçage 	<ul style="list-style-type: none"> Idem 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances
<p style="text-align: center;">FORMATION Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)</p>	<p style="text-align: center;">FT PRAT 10</p>	<p style="text-align: center;">FT PRAT 10</p>	<p style="text-align: center;">FT PRAT 10</p>	<p style="text-align: center;">FT PRAT 10</p>	<p style="text-align: center;">FT PRAT 10</p>
<p style="text-align: center;">FORMATION Module de formation en intra du Conseil départemental</p>					

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES
MAÇONNERIE / PEINTURE / REVÊTEMENTS / FAÇADES	<ul style="list-style-type: none"> Reprises des revêtements de sols Murs et façades : entretien, nettoyage (y compris graffiti), démoussage 	<p>4c</p> <p>4b</p>	<p>FT EPI 9</p> <p>FT EPI 9</p>	<ul style="list-style-type: none"> Intervention régulière et périodique, en fonction du niveau de dégradation Intervention régulière et périodique, en fonction du niveau de dégradation Risque chimique Idem 	<p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Rigueur <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivre l'intervention d'un prestataire extérieur en remplissant la liste des tâches <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise du plan de prévention
INTERVENTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES			FT PRAT 13	<ul style="list-style-type: none"> Toujours Prévenir l'agent d'accueil et l'adjoint gestionnaire 	

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES
ENTRETIEN DE L'ATELIER ET DE L'OUTILLAGE					
• Évacuation des matériels obsolètes	• Annuel	• Chariot/diable		<ul style="list-style-type: none"> • TMS • Risque de chute 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être méthodique • Être organisé <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer un stock d'outillage et de produits selon les règles de sécurité <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des produits et de leurs conditions d'utilisation ainsi que des différents types d'outillage



6b

• Hebdomadaire

6b

• Nettoyage, rangement de l'atelier et de l'outillage

Savoir être

- Sens de l'organisation

Savoir faire

- Maintenir à jour son inventaire matériels

Connaissance technique

- Connaissance des règles de stockage

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES	
					Savoir être	Savoir faire
ENTRETIEN DE L'ATELIER ET DE L'OUTILLAGE	• Stockage des produits	• Toujours	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1;"> <p>• Connaître les règles de stockage</p> <p>6b</p> </div> <div style="flex: 1; text-align: right;"> <p>FT PRAT 5 FT PRAT 15</p> </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque chimique • Bacs de rétention 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre précautionneux • Appliquer les consignes d'utilisation des outillages, matériaux et produits 	<p>Connnaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les fiches de données de sécurité
	• Stockage des produits	• Annuel	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1;"> <p>• Avoir des carnets de suivi d'entretien</p> <p>6b</p> </div> <div style="flex: 1; text-align: right;"> <p>FT PRAT 11</p> </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque chimique 	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la maintenance préventive
	• Entretien et vérification du gros matériel (tondeuse, débroussailleuse, automobile, autolaveuse, etc)	• Selon le local et l'usage	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1;"> <p>• Assistant de prévention</p> <p>6c</p> </div> <div style="flex: 1; text-align: right;"> <p>FT PRAT 11</p> </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les besoins (outils, produits et matériaux) 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur 	<p>Connnaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régles de stockage

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES
ENTRETIEN DE L'ATELIER ET DE L'OUTILLAGE	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des stocks des consommables, lumineux, robinetteries, serrures, etc 	<ul style="list-style-type: none"> Permanent 	<ul style="list-style-type: none"> Logiciel de gestion des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire Technique de gestion des stocks de consommables 	
ESPACES VERTS	<ul style="list-style-type: none"> Entretien de la cour 	<ul style="list-style-type: none"> Quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> Pince, balai, souffleur 	<ul style="list-style-type: none"> Ambiance sonore TMS Risques liés aux conditions climatiques Risque de chute Risque de coup, choc... Risque de pincement/ érasrement 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire Autonomie Savoir être Organiser les activités de l'équipe en fonction du bulletin météo Connaissance technique Techniques d'entretien des espaces extérieurs
	<ul style="list-style-type: none"> Travail extérieur par tout temps, en toute saison (chaleurs, intempéries, froid...) Mission organisée en lien avec l'adjoint-gestionnaire et l'équipe d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Travail extérieur par tout temps, en toute saison (chaleurs, intempéries, froid...) 	<ul style="list-style-type: none"> Information et formation sur l'entretien des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> Ambiance sonore TMS Risques liés aux conditions climatiques Risque de chute Risque de coup, choc... Risque de pincement/ érasrement 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être Prudence Connaissance technique Connaissance des différents types de gestion de gazon (gestion différenciée)



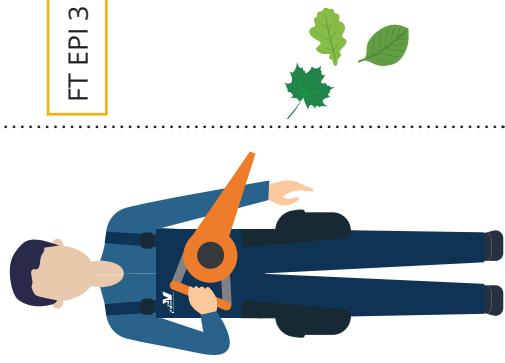
4b

- 1) Pelouse d'ornement de 3 à 8 cm
- 2) Pelouse de jeux de 8 à 15 cm
- 3) Fauchage tardif

- Tonte : bimensuel / mensuel
- Fauchage tardif : biannuel ou annuel

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	Savoir être
ESPACES VERTS	Désherbage mécanique	Mensuel	<ul style="list-style-type: none"> Débroussailleuse avec brosse ou fil (préconisé) Brûleur FT EPI 3	<ul style="list-style-type: none"> Ambiance sonore 	<ul style="list-style-type: none"> Prudence
					
			4a		
			4b	<ul style="list-style-type: none"> Guide gestion des espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire
			4c	<ul style="list-style-type: none"> Ambiance sonore TMS Risque de chute, chocs 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir faire
				<ul style="list-style-type: none"> Risques liés aux conditions climatiques 	
			4b	<ul style="list-style-type: none"> Guide gestion des espaces verts Scie Elagueuse 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance technique

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	COMPÉTENCES
ESPACES VERTS	<ul style="list-style-type: none"> Balisage avant intervention d'une société extérieure afin d'isoler la zone d'abattage et d'élagage 	<ul style="list-style-type: none"> Si besoin 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de prévention 	<p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir solliciter une entreprise et suivre son intervention 	<p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance du plan de prévention
	<ul style="list-style-type: none"> Balisage avant intervention Travail extérieur par tout temps, en toute saison (chaleurs, intempéries, froid...) 		<ul style="list-style-type: none"> FT PRAT 13 	<ul style="list-style-type: none"> Ambiance sonore TMS Risques liés aux conditions climatiques Risque de chute Risque de coup, choc... 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> Prudence



- Journalier (lors de la chute des feuilles)

4c

- Travail extérieur par tout temps, en toute saison (chaleurs, intempéries, froid...)

- Soufflage des feuilles
- Débitage de branches

- Souffleur
- EPI

FT EPI 3

• Ambiance sonore

• TMS

• Risques liés aux conditions climatiques

• Risque de chute

• Risque de coup, choc...

Savoir faire

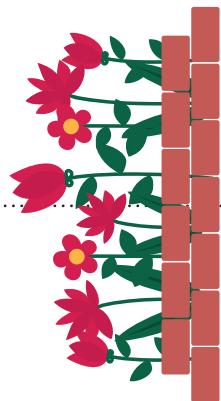
• Savoir solliciter une entreprise et suivre son intervention

Connaissance technique

• Connaissance du plan de prévention

Savoir être

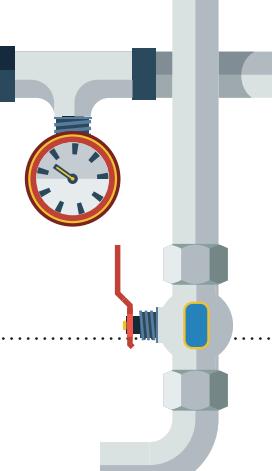
• Prudence

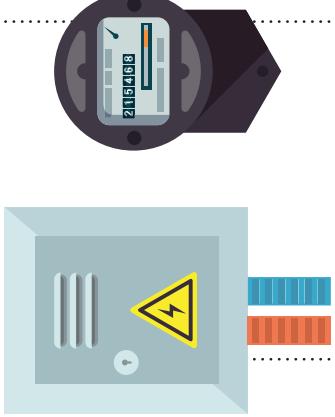
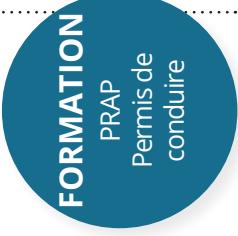
ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	Savoir être
ESPACES VERTS			<ul style="list-style-type: none"> • Selon le projet d'établissement • Guide gestion des espaces verts • Outilage adéquat 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de coupure, blessures .. • TMS • Risque de coup, choc 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de créativité <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manier les outils de base du jardinage • Planter les végétaux adaptés aux sites
			<p>FORMATION Formation PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) Espaces verts</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance technique et reconnaissance des principales essences d'arbres et de végétaux (y compris celles qui sont interdites) • Connaissances de base des maladies des plantes 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exigence • Rigueur <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Normes sanitaires • Règles d'entretien et de gestion éco-responsable

ACTIVITÉS	ESPACES VERTS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES
	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage et maintenance du matériel : Révision huile/filtre/ bougie (en fonction de la machine) 	<ul style="list-style-type: none"> Travail extérieur par tout temps, en toute saison (chaleurs, intempéries, froid...) 	<ul style="list-style-type: none"> Période hivernale 	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'entretien FDS (Fiche de données de sécurité) Carnet d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Risque chimique TMS Coupure Coup, choc 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> Précision <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir entretenir et effectuer de petites réparations de matériel
	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage et maintenance du matériel : Révision huile/filtre/ bougie (en fonction de la machine) 	<ul style="list-style-type: none"> Travail extérieur par tout temps, en toute saison (chaleurs, intempéries, froid...) 	<ul style="list-style-type: none"> Permanent 	<ul style="list-style-type: none"> Balisage avant intervention 	<ul style="list-style-type: none"> Equipement de protection collective (EPC) Plots ou barrière de balisage. 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> Observateur Réactif <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir baliser un périmètre <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Notions de base de l'état sanitaire d'un arbre (bois mort)
	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage et maintenance du matériel : Révision huile/filtre/ bougie (en fonction de la machine) 	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage de danger : chute de branches, d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> Bi-annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Signalement de danger : chute de branches, d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> FDS (Fiche de données de sécurité) Risque de chute Risque bio TMS 	<p>Formation PRAP</p> <p>Formation PRAP</p>



ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES
<p>INFORMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser Mosaïk, le réseau social interne (RSI) et la messagerie interne Accès à l'outil informatique avec internet Journalier Ordinateur Travail sur écran 	<p>FORMATION Formation de base en informatique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être <ul style="list-style-type: none"> Curiosité Intérêt Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de base d'un ordinateur Connaissance technique <ul style="list-style-type: none"> Principes de la communication écrite et orale 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute Risque électrique TMS 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être <ul style="list-style-type: none"> Rigueur Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Intervenir sur du matériel technique Connaissance technique <ul style="list-style-type: none"> Connaissance de l'utilisation d'un vidéoprojecteur 	
<p>INFORMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser Mosaïk, le réseau social interne (RSI) et la messagerie interne Accès à l'outil informatique avec internet Journalier Ordinateur Travail sur écran 	<p>FORMATION Formation de base en informatique</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être <ul style="list-style-type: none"> Curiosité Intérêt Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de base d'un ordinateur Connaissance technique <ul style="list-style-type: none"> Principes de la communication écrite et orale 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute Risque électrique TMS 	<ul style="list-style-type: none"> Savoir être <ul style="list-style-type: none"> Rigueur Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> Intervenir sur du matériel technique Connaissance technique <ul style="list-style-type: none"> Connaissance de l'utilisation d'un vidéoprojecteur 	

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	COMPÉTENCES	
				RISQUES	Savoir être
RELEVÉS DE COMPTEURS : EAU	<ul style="list-style-type: none"> Saisie des relevés de consommation et transmission au Département : relevefluidecollege@valdoise.fr 	<ul style="list-style-type: none"> Travail en extérieur, isolé et/ou zone confinée <p>6b</p>	<ul style="list-style-type: none"> Support de saisie de relevés de fluides <p>FT EPI 11</p>	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute Support de saisie de relevés de fluides 	<ul style="list-style-type: none"> Rigueur Alerte en cas de consommation inhabituelle <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle visuel de l'état des installations <p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance du réseau des fluides (eau, gaz, électricité...) et des points de coupures
RELEVÉS DE COMPTEURS : GAZ	<ul style="list-style-type: none"> Saisie des relevés de consommation et transmission au Département : relevefluidecollege@valdoise.fr 	<ul style="list-style-type: none"> Travail en extérieur, isolé et/ou zone confinée <p>6b</p>		<ul style="list-style-type: none"> Support de saisie de relevés de fluides Détecteur gaz si zone confinée 	<ul style="list-style-type: none"> Rigueur Alerte en cas de consommation inhabituelle <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaissance du réseau des fluides (eau, gaz, électricité...) et des points de coupures

ACTIVITÉS	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	MOYENS UTILISÉS (EPI, Outils, DOCUMENTS)	RISQUES	COMPÉTENCES	
					Savoir être	Savoir faire
RELEVÉS DE COMPTEURS : ÉLECTRICITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Travail en extérieur, isolé et/ou zone confinée 	<ul style="list-style-type: none"> 1 fois par mois 	<ul style="list-style-type: none"> Support de saisie de relevés de fluides 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de chute Risque de saisie de relevés de fluides 	<ul style="list-style-type: none"> Rigueur Alerte en cas de consommation inhabituelle 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôler l'état des installations et équipements Savoir utiliser les compteurs électriques
	<ul style="list-style-type: none"> Saisie des relevés de consommation et transmission au Département : relevefluidecollege@valdoise.fr 	6b				<ul style="list-style-type: none"> Connaissance technique Connaissance du réseau des fluides (eau, gaz, électricité...) et des points de coupures
DÉPLACEMENT					<ul style="list-style-type: none"> Risques routiers TMS 	<ul style="list-style-type: none"> Etre disponible
	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du véhicule du collège 	6c			<ul style="list-style-type: none"> Conduire un véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance technique Connaissance du code de la route

ACTIVITÉS	MOYENS UTILISÉS (EPI, OUTILS, DOCUMENTS)	CONDITIONS D'EXERCICE	FRÉQUENCE	COMPÉTENCES
<p>PARTICIPATION À LA VIE SCOLAIRE</p> <p>• Aménagement de salles</p> <p>• Selon le besoin</p> <p>• Outils de manutention</p>	<p>• TMS</p>	<p>• Courtois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respectueux des élèves, du corps enseignant et de la vie scolaire • Discret • Assumer son rôle éducatif • Savoir communiquer avec l'ensemble de la communauté éducative 	<p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des techniques de port de charges • Organisation et fonctionnement d'un établissement scolaire 	<p>Savoir être</p>
<p>FORMATION Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)</p> <p>6b</p>	<p>• Risques psychosociaux (surcharge de travail, manque de formation aux missions demandées)</p>	<p>• Polyvalence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Esprit d'équipe • Respect des règles d'hygiène 	<p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir accueillir le public et prendre un message • Techniques de nettoyage • Port des tenues en fonction des activités 	<p>Connaissance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des missions des agents départementaux des collèges
<p>POLYVALENCE DES MISSIONS</p>	<p>• Tenue propre pour le travail en cuisine</p>	<p>• De façon exceptionnelle</p>	<p>• En fonction de la mission demandée sous l'autorité fonctionnelle de l'adjoint gestionnaire</p>	<p>• Peut aider ses collègues en cas d'absence ou de nécessité de service</p>

Fiches techniques

EPI

1. Tenue de travail
2. Sécurité incendie
3. Travaux espaces verts
4. Ronde de sécurité
5. Plomberie
6. Menuiserie
7. Ebarbage / tronçonnage
8. Sécurité des personnes
9. Maçonnerie
10. Sûreté
11. Vide sanitaire
12. Travaux en toiture terrasse
13. Travaux électriques

2



Equipement de protection individuelle

1 TENUE DE TRAVAIL

Consignes de sécurité

- Le port de la tenue de travail est **obligatoire**, et celle-ci doit être **adaptée aux activités exercées**
- La tenue de travail doit être portée durant toute la journée de travail
- L'agent doit toujours porter une **tenue propre**
- Après chaque opération, se laver soigneusement les mains

Composition de la tenue de travail

TENUE DE TRAVAIL	QUANTITÉ	PÉRIODICITÉ DE RENOUVELLEMENT	
Gilet haute visibilité		x 1	Dotation initiale
Parka avec doublure, vêtement de pluie		x 1	3 ans
Veste ou blouse manches longues		x 1	2 ans
T-shirt		x 2	1 an
Pantalon de travail		x 2	2 ans
Pantalon de travail espaces verts		x 1	3 ans
Chaussures de sécurité montantes, anti-dérapantes, anti-perforantes, avec coque, isolantes		x 1	2 ans
Bottes de sécurité (protection contre les chaînes)		x 1	Dotation initiale

Equipement de protection individuelle

2 SECURITE INCENDIE

Risques



Risque de coupure



Risque de brûlure



Risque d'intoxication



Risque d'asphyxie

Risque de coup, choc, heurt ...

Consignes de sécurité

- Connaître la **procédure d'évacuation de l'établissement**
- Connaître son rôle en cas d'évacuation incendie
- Etre formé « équipier de première intervention »
- Connaître l'emplacement et la procédure de coupure des énergies



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail



Talky-walky/
téléphone portable

Equipement de protection individuelle

3

TRAVAUX ESPACES VERTS



Equipements de protection obligatoires



T-shirt



Pantalon
espaces verts



Veste ou blouse
manches longues



Parka avec doublure,
vêtement de pluie



Bottes de
sécurité



Guêtres



Masque à poussières



Visière



Manchettes d'élagage



Casque ou casquette
de sécurité



Gants adaptés



Casque anti-bruit



Talky-walky/
téléphone portable

Equipement de protection individuelle

3 TRAVAUX ESPACES VERTS

Risques



Risque de coupure, piqûre, morsure ...



Risque manutention



Risque de chute



Risque d'inhalation de poussières et/ou produit chimique



Risque de projection



Risque d'exposition sonore



Risque biologique, allergique ...



Risque de brûlure



Risque d'écrasement, pincement



Risque incendie/ explosion



Risque climatique



Risque chimique

Consignes de sécurité

- Respecter les règles de stockage

Equipement de protection individuelle

4 RONDE DE SECURITE

Risques



Malaise

Coup, choc,
heurt

Risque de chute

Consignes de sécurité

- Signaler sa présence
- Respecter les consignes en vigueur de l'établissement (incendie, Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)…)



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail



Talky-walky/
téléphone portable

Equipement de protection individuelle

5 PLOMBERIE

Risques



Risque de coupure



Risque de brûlure



Risque de chute



Risque de pincement/
d'écrasement



Risque de projection



Risque biologique

Risque de coup, choc,
heurt ...

Consignes de sécurité

- Baliser et sécuriser la zone d'intervention à l'aide d'équipements de protection collectifs
- Couper l'eau dans le secteur d'intervention



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail
adaptée



Gants adaptés



Lunettes de sécurité



Talky-walky/
téléphone portable

Equipement de protection individuelle

6 MENUISERIE

Risques



Risque de coupure
Risque manutention
manuelle



Risque de
projection de
particules



Risque de bruit



Risque biologique



Risque électrique



Risque
d'incendie

Consignes de sécurité

- Ne pas faire d'utilisation détournée d'un appareil
- **Suivre les consignes d'utilisation** et s'assurer du bon réglage
- Vérifier les fixations (appareil non portatif), l'état général ainsi que la propreté de l'appareil
- Mettre en place le système d'aspiration de copeaux et sciures de bois
- Port d'un masque à poussières



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail
adaptée



Gants adaptés



Talky-walky/
téléphone portable



Masque (à adapter
au matériel travaillé)

Equipement de protection individuelle

7

EBARBAGE / TRONÇONNAGE

Risques



Risque de coupure, piqûre, morsure ...



Risque manutention manuelle



Risque de brûlure



Risque d'inhalation de poussières, fumées ...



Risque de projection



Risque d'exposition sonore



Risque vibration



Risque incendie/ explosion

Consignes de sécurité

- Choisir le matériel en fonction de la nature des travaux à réaliser.
- Contrôler le bon fonctionnement en faisant tourner à vide l'appareil.
- Utiliser les équipements de sécurité de la machine (carter protection lame, pousoir ...)
- Vérifier la mise en place et la bonne orientation du carter de protection.
- Vérifier l'état du câble électrique avant de brancher la disqueuse.
- Effectuer le travail sur un poste aéré et éloigné des zones de stockage et des zones de circulation.
- Connaître les consignes d'utilisation.



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail adaptée



Visière ou lunettes de sécurité



Gants adaptés



Talky-walky/ téléphone portable



Casque anti-bruit



Rubalise



Masque (à adapter au matériel travaillé)

Equipement de protection individuelle

8 SECURITE DES PERSONNES

Risques



Risque de chute



Risque manutention manuelle

Coup, choc, heurt

Consignes de sécurité

- Signalisation et information générales sur l'intervention effectuée
- Mettre en place les équipements de protection collective (EPC : rubalise, plots de signalisation, barrières police ou vauban ...)



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail adaptée aux conditions climatiques



Manutention Norme



Talky-walky/ téléphone portable



Casque anti-bruit



Equipements de protection collective

Equipement de protection individuelle

9 MACONNERIE

Risques



Risque de chute



Risque manutention
manuelle



Risque d'inhalation
de poussières



Risque biologique

Consignes de sécurité

- Port des genouillères obligatoire
- Toujours travailler avec une truelle pour éviter la gale du ciment



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail



Gants adaptés



Talky-walky/
téléphone portable



Masque (à adapter
au matériel travaillé)



Genouillères

Equipement de protection individuelle

10 SÛRETE

Risques



Risque de chute

Risque d'agression

Risque d'intrusion

Risque de coup,
choc, heurt

Consignes de sécurité

- Signaler sa présence
- Respecter les consignes en vigueur de l'établissement (Vigipirate...)



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail



Talky-walky/
téléphone portable

Equipement de protection individuelle

11 VIDE SANITAIRE

Risques



Risque de chute



Risque d'asphyxie / malaise



Risque biologique

Risque de coup, choc, heurt

Risque d'intoxication (gaz)

Consignes de sécurité

- **La hauteur minimale pour intervenir dans un vide sanitaire est de 60 cm**
- Prévenir avant d'intervenir dans le vide sanitaire
- Avant de pénétrer dans la zone :
 - Ventiler la zone de travail
 - Contrôler l'atmosphère de travail, à l'aide de détecteur de gaz
- Si l'atmosphère semble douteuse, **ANNULER** l'intervention



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail



Gants adaptés



Casque ou casquette de sécurité



Talky-walky/ téléphone portable



Bottes de sécurité



Détecteur de gaz

Equipement de protection individuelle

12 TRAVAUX EN TOITURE TERRASSE

Risques



Risque de chute de hauteur et de plain-pied



Risque manutention manuelle

Risque lié aux conditions climatiques

Consignes de sécurité

- L'accès à la toiture ne doit se faire que par l'intermédiaire d'un escalier ou d'une échelle sécurisés
- Les travaux sur toiture terrasse ne doivent être réalisés qu'en présence de garde-corps (conforme)
- En l'absence de garde-corps les travaux peuvent être réalisés à l'aide d'un harnais de sécurité si :
 - points d'ancrage (conforme)
 - et ligne de vie câble (conforme)
- **Nous préconisons qu'il n'y ait pas d'intervention par les responsables de maintenance sans garde-corps.**



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail



Harnais de sécurité



Talky-walky/
téléphone portable

Equipement de protection individuelle

13 TRAVAUX ELECTRIQUES

Risques



Risque de chute



Risque de brûlure



Risque d'électrisation/
électrocution



Risque d'incendie

Consignes de sécurité

- Avoir sur soi son habilitation électrique à jour
- Effectuer les interventions en fonction du type d'habilitation
- Travailler hors tension
- Maintenir les armoires électriques fermées à clés



Equipements de protection obligatoires



Tenue de travail



Vérificateur d'absence
de tension
Norme NFC 18-310
Norme NFC 18-311



Tapis isolant
Norme NFC 18-420
Chaussures de sécurité
isolantes
Norme NF EN 50 321



Gants isolants
Norme NF EN 60-903



Casque isolant et anti choc
Norme NF EN 397
Ecran facial anti UV
Norme NF EN 166



Cadenas de consignation
Norme C 18-510



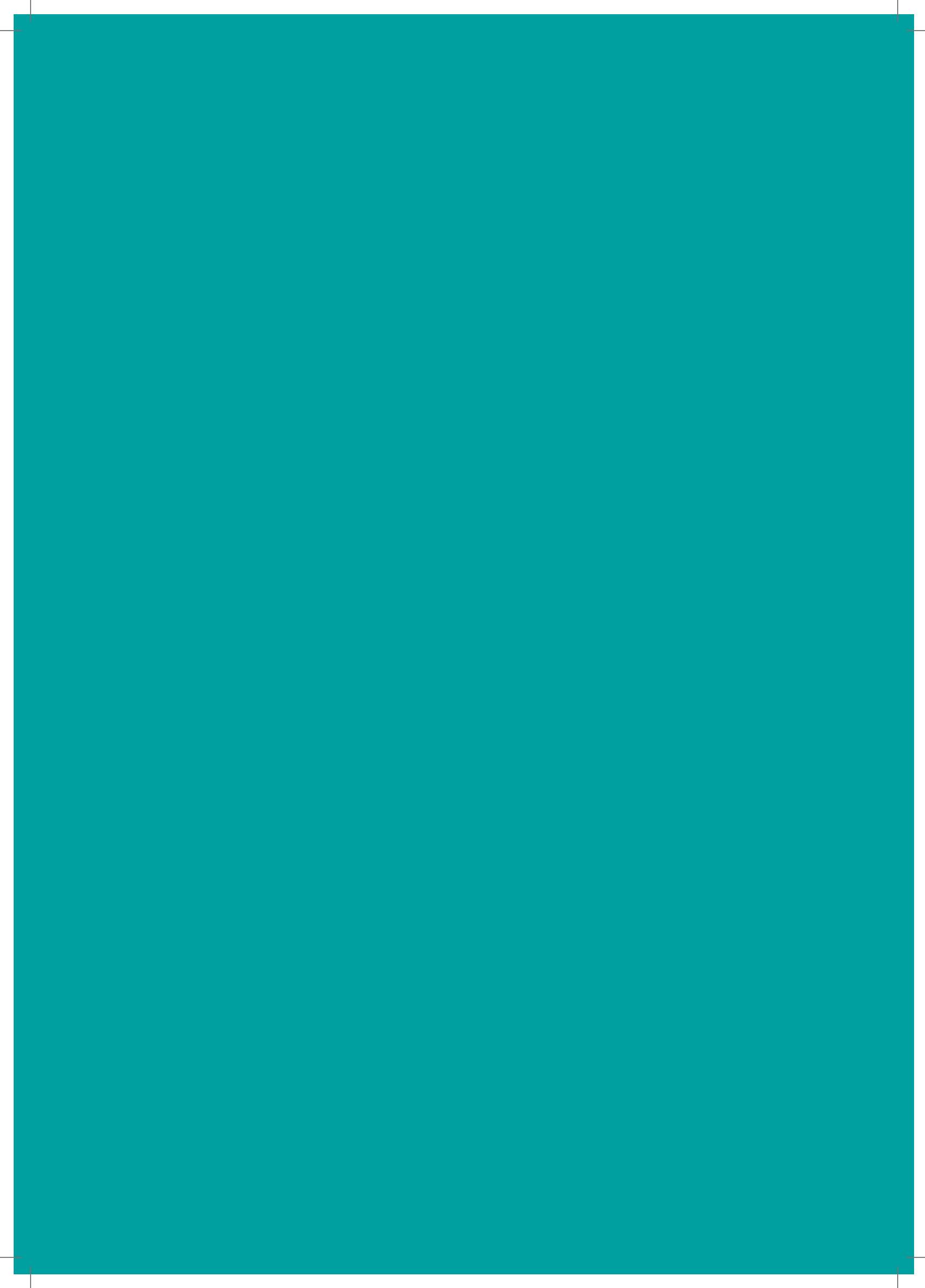
Talky-walky/
téléphone portable

Fiches techniques

ORGANISATION

1. Ronde journalière
2. Maintenance préventive
3. Organigramme de clés
4. Gestion des stocks

3



Organisation de travail

1 RONDE JOURNALIERE

Assurer la sécurité



Les outils et accessoires nécessaires

Passe général (PG), Moyen(s) de communication

Définition

La ronde est un moment particulier pour la maintenance. Au-delà d'une ronde d'inspection permettant de s'assurer que chaque classe est prête à recevoir les élèves, certains organes liés à **la sécurité doivent être vérifiés chaque matin**.

Le rôle du responsable de maintenance est **d'inspecter rapidement l'ensemble des locaux et de vérifier systématiquement des points de contrôle** en effectuant toujours le même circuit afin de ne pas oublier certains endroits et/ou organes.

Le mode d'organisation (sens, ordre, etc.) vous incombe. Cependant vous avez la **responsabilité des biens et des personnes** et l'obligation d'ouvrir chaque matin un établissement répondant à l'ensemble des mesures de sécurité et de sûreté exigées dans un collège.

Consignes

POINTS DE CONTRÔLE

ORGANES DE SÉCURITÉ INCENDIE

➤ **Contrôle inspection avec manipulation**

- Extincteur en place et en état
- Plan d'évacuation en place et lisible
- BAES en état de fonctionnement (la veilleuse est un témoin de tension)
- DM en état de déclenchement
- Dans la loge, vérifier que le SSI soit sous tension et sans défaut
- Vérifier que rien ne peut entraver le bon fonctionnement des sorties de secours et des portes coupe-feu.
- Vérifier que les trappes de désenfumage sont fermées et que le système est prêt à fonctionner

➤ **Contrôle : inspection visuelle**

- Si vous avez un système d'alarme technique, vérifier les points et réarmer.

Organisation de travail

1 RONDE JOURNALIERE

Assurer la sécurité

SÉCURITÉ/SURETÉ

➤ Contrôle : inspection visuelle

- Les locaux techniques et de service, représentant un risque potentiel pour les élèves, doivent être fermés.
- Toutes les armoires électriques doivent être fermées.
- Tous les portillons et portails de l'enceinte du collège doivent être fermés
- Pas de branche au sol
- S'assurer du bon fonctionnement du chauffage et de la production d'eau chaude
- S'il y a un bassin de rétention des eaux pluviales dans le collège, surveillez le niveau de l'eau lors d'épisodes d'intempéries.



Dans tous les cas, lors de vos rondes, signalez votre présence.

Chaque zone présentant un risque doit être balisée avec des plots, bande rubalise et/ou barrière.

Lors des vacances scolaires :

➤ Contrôle inspection avec manipulation

- Veiller à fermer l'eau si possible (un point d'eau est obligatoire pour les entreprises qui effectuent des travaux)

➤ Contrôle : inspection visuelle

- Veiller à fermer les fenêtres
- Veiller à éteindre tout appareil en veille
- Veiller à fermer les portails et portillons extérieurs

Organisation de travail

2 MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Etat des lieux



Les outils et accessoires nécessaires

Bloc-notes, VAT, Appareil photo

Définition

La maintenance c'est avant tout assurer un entretien préventif.

Les points de contrôle journalier font partie de la ronde de sécurité et ne seront pas rappelés ici.

Le but de la maintenance préventive est multiple : permettre d'entretenir de manière régulière les équipements et, grâce à un état des lieux, **connaitre dans le détail l'état de l'établissement**.

La **maintenance préventive** est la base du métier de responsable de maintenance. Cela permet un **entretien sur le long terme** et permet surtout de **réduire les actions curatives**, toujours plus coûteuses.

Consignes

La mission de maintenance préventive nécessite avant tout d'être **organisée**.

Il vous faut planifier vos vérifications en fonction de leur nature. Par exemple, l'état des lieux se fera annuellement alors que la maintenance des Blocs Autonomes d'Eclairage et de Sécurité (BAES) et le relevé de certains fluides se feront mensuellement.

Ces missions planifiées peuvent, dans certains cas, être décalées pour une urgence ou une nécessité de service, mais ne peuvent être supprimées.

Cette fiche organisation prend en compte un entretien des matériels que l'on trouve sur l'ensemble des collèges. Pour certains établissements il faudra adapter cette mission à la spécificité de l'établissement.



Organisez vos planifications avec le concours de votre responsable et utilisez un agenda, c'est mieux !



Organisation de travail

2 MAINTENANCE PRÉVENTIVE

Etat des lieux

Liste des actions à mener

POINTS DE CONTRÔLE

MENSUELLEMENT

➤ Contrôle : inspection visuelle

- Relevés des compteurs (sauf pour l'eau c'est hebdomadaire)

➤ Contrôle inspection avec manipulation

- Vérification du bon niveau de charge des BAES
- Relamping
- Vérification du niveau de sel dans l'adoucisseur (Cuisine)
- Vérification du bon fonctionnement des caméras
- Etat des barres anti-panique

TRIMESTRIELLEMENT

- Nettoyage des filtres SVPI
- Nettoyage des bouches VMC (1/3)
- DéTECTEUR d'alarme intrusion (dépoussiérage)

ANNUELLEMENT

➤ Contrôle : inspection visuelle

- Etat des huisseries ou des revêtements
- Etat du mobilier et placards
- Vérification de la bonne fixation des stores et rideaux
- Contrôle de la présence des accessoires dans les toilettes
- Etat des sols (revêtement)
- Vérification de la bonne fixation des barres de seuil
- Etat des murs, porteurs ou non, et des peintures

- Vérification de l'état du faux plafond
- Vérification du ballon d'eau chaude (points de corrosion et état du groupe de sécurité)
- Vérification des armoires électriques (présence des carters de protections dans les armoires électriques)
- Vérification de l'état des gaines de ventilation
- Vérification de l'état des charpentes
- Vérification de l'état des façades et bardages
- Vérification de l'état des installations sportives et des équipements
- Vérification des panneaux de signalisation
- Contrôle de l'état des balcons en porte à faux
- Etat des équipements extérieurs (bancs, candélabres, arbres, garde-corps, échelles de visite...)
- Vérification des écoulements (fonte et dauphin)
- Contrôle du bois mort dans les arbres
- Bassin d'orage (état des berges, évacuation, trop plein et vidanges)
- Vérification des clôtures, escaliers métalliques, portails et portillons (corrosion et état des peintures)

➤ Contrôle inspection avec manipulation

- Etat de la plomberie et des évacuations
- Vérification des vannes et robinets (effectuer une manœuvre complète notamment dans les vides sanitaires)
- Nettoyage du TGBT et des locaux électriques et armoires (à l'aspirateur uniquement)
- Vérification du bon fonctionnement des pompes de relevage
- Contrôle de l'état des revêtements bitumeux

Organisation de travail

3 ORGANIGRAMME DE CLES



Les outils et accessoires nécessaires

Lubrifiant, Poudre de graphite, Tournevis

Définition

Un organigramme est un **schéma représentatif de l'ensemble des serrures de votre établissement**. Il existe le « passe général » (PG), les « passe partiel » (PP) et les clés numérotées.

La fonction exercée par chacun au sein du collège détermine les droits d'accès aux différents locaux et l'attribution des clés correspondantes.

Le problème le plus fréquent correspond aux changements de serrures, canons / cylindres « **hors organigramme** ». Les passes ne permettent plus d'ouvrir ces serrures. Une mauvaise gestion de l'organigramme engendrera, à terme, un nouvel investissement.

Si un PG est perdu, c'est la sûreté du site qui est en jeu !

Consignes

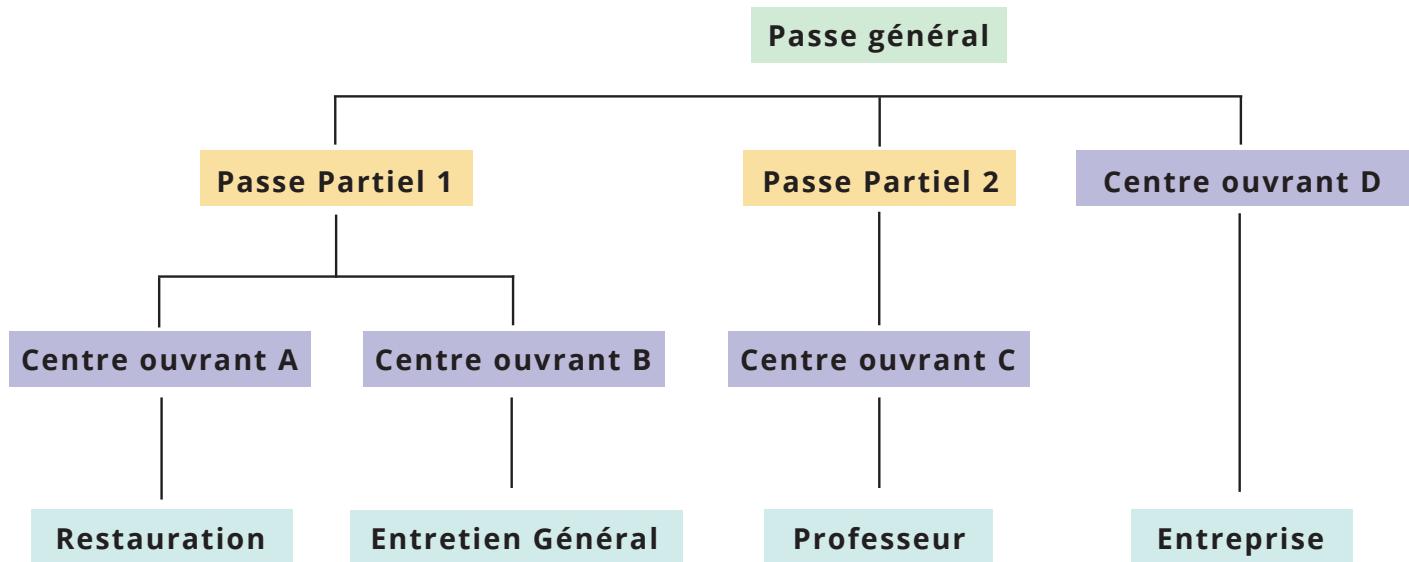
Des règles simples appliquées avec rigueur permettent d'éviter ces problèmes. **Une personne doit avoir la responsabilité de l'organigramme**, de préférence l'autorité fonctionnelle, et un suppléant en cas d'absence (à déterminer) :

- Toutes les clés doivent être rangées dans une armoire fermée. Elles doivent être identifiées à l'aide de porte-clés.
- Un document doit indiquer le numéro de chaque clé et la porte correspondante.
- Seuls le principal, le principal-adjoint, l'adjoint-gestionnaire, l'agent d'accueil et le responsable de maintenance ont des fonctions nécessitant un PG.
- Il est indispensable de faire signer une décharge avec nom, prénom, date et numéro de la clé au moment du retrait et de la restitution de la clé. Cela permet de responsabiliser les personnes qui les détiennent, voire de facturer une perte.
- Récupérer toutes les clés en fin d'année auprès des agents qui quittent le collège. Par principe, les passes (généraux et partiels) doivent rester dans l'établissement.
- Faire le point sur les clés, en fin d'année (scolaire) et récupérer les manquantes rapidement.
- **Ne pas donner de PG aux entreprises extérieures**

Organisation de travail

3 ORGANIGRAMME DE CLÉS

Schéma de principe



Organisation de travail

4 GESTION DES STOCKS



Les outils et accessoires nécessaires

Néant

Définition

Par méthode de gestion de stock on entend une méthode consistant à **reconstituer systématiquement un stock après consommation** dès que celui-ci passe en dessous d'un certain seuil. La gestion des stocks permet d'avoir le matériel nécessaire de façon constante et

d'assurer un service continu. Cela permet de ne pas se déplacer à chaque fois qu'un consommable manque.

Cette méthode permet également au gestionnaire d'avoir un prévisionnel d'achat.

Consignes

Cette gestion s'applique surtout aux produits de consommation courante, régulière et continue. Il s'agit d'une gestion annuelle.

Si vous n'avez pas de recul sur la quantité de départ à commander, un travail de recherche sur les années précédentes peut vous indiquer la consommation moyenne, en ajoutant 10% pour le roulement. Puis rectifiez l'année suivante en ajoutant ou soustrayant en fonction de l'état de votre stock.

Ex : j'évalue ma consommation de néons à 1000 pièces par an, plus 10% soit 1100 pièces. Au bout d'un an il me reste 200 pièces. Je n'aurai besoin que de 900 pièces moins les 200 restantes soit une commande de 700 pièces.

Elles peuvent s'appliquer aux produits nécessitant des délais. Il faut donc évaluer une cadence d'utilisation et avoir un stock

minimum qui déclenche la commande.

Ex : j'utilise environ 5 ampoules VPI par mois et le délai de livraison est d'une semaine. Je dois donc posséder en stock minimum deux lampes pour déclencher ma commande.

De manière générale, si un article est cher et/ou spécifique (type ampoule SVPI), le stock doit être limité en quantité. Par exemple, si le SVPI vient à être changé, les lampes deviendront obsolètes.



Si vous vous engagez dans cette méthode, assurez-vous d'avoir le concours de votre responsable. Ensuite répertoriez vos références, faites un état de votre stock et remontez vos besoins afin de les étudier.

Fiches techniques

SÉCURITÉ

1. Déclencheur manuel
2. Ventouse magnétique
3. Bloc d'éclairage de sécurité
4. Barre anti-panique
5. Rôle en cas de procédure d'évacuation
6. Registre de sécurité
7. Joint porte coupe-feu
8. Ferme-porte et sélecteur

4



Organe de sécurité

1 DECLENCHEUR MANUEL

DM



Les outils et accessoires nécessaires

Tournevis, Visseuse + accessoires, Habilitation correspondante

Définition

Le déclencheur manuel (DM), asservi au SSI (Système de Sécurité Incendie), est un organe essentiel qui permet de **déclencher manuellement l'alarme incendie**. Le rôle du responsable de maintenance est surtout de veiller à ce que son état soit correct et qu'il soit en fonction.

Consignes

Un DM zonable peut-il être changé ?

Un DM peut être changé si il fait partie d'une zone (étage 1 par exemple).

Si le DM a une adresse, il faut faire intervenir l'entreprise qui a le contrat.



La réparation d'un DM est soumise à certaines préconisations



03 Ouvrir le déclencheur manuel



01 Baliser la zone de travail (plots, barrières, rubalise) en veillant à laisser les accès libres.

02 Veiller à mettre le SSI en veille restreinte le temps des travaux.

04 Démonter le DM en veillant à isoler en premier lieu les couleurs de fils.

Les isoler dans un domino, puis isoler la/les phase(s) afin qu'ils n'entrent pas en contact car cela risque de détériorer la carte mère du SSI. (Prendre une photo si besoin)

Organe de sécurité

1 DECLENCHEUR MANUEL

DM



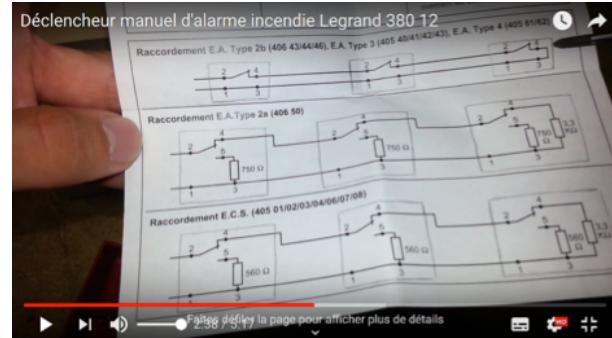
05 Passer les fils dans le nouvel appareil.



06 Faire le branchement à l'identique (vérifier avec la photo prise auparavant si besoin)



07 Pour vous accompagner, vous trouverez dans l'emballage du nouveau déclencheur un schéma. Veiller à faire un remplacement à l'identique ou à référence équivalente.



08 Replacer votre déclencheur manuel



09 Réarmer votre SSI et faire un test en veille restreinte



Ce travail s'effectue sous tension (24 ou 48 V).

Il faut toujours vérifier le bon fonctionnement des appareils remplacés (essai) et ne pas oublier de remettre le SSI en fonction. Si votre connaissance du SSI n'est pas optimale, rapprochez-vous d'une entreprise habilitée.

Après intervention, faire les consignations dans le registre de sécurité.

Cette fiche concerne un modèle de déclencheur manuel, il en existe d'autres, de marque et modèles différents.

Organe de sécurité

2 VENTOUSE MAGNETIQUE



Les outils et accessoires nécessaires

Tournevis, Visseuse+accessoires, Habilitation correspondante, Vérificateur d'absence de tension (VAT)

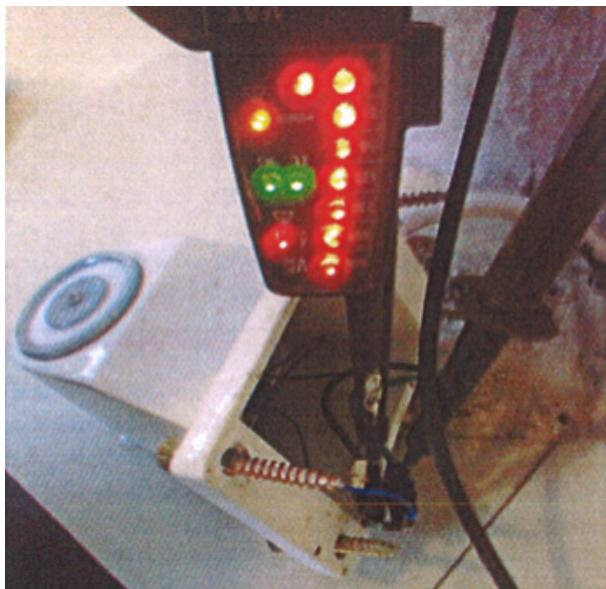
Définition

La ventouse magnétique asservie au SSI est un organe essentiel qui permet de retenir les portes coupe-feu et se déclenche automatiquement avec l'alarme incendie. Le rôle du responsable de maintenance est surtout de veiller à ce qu'il soit en état de marche.

Consignes

01 Sur le SSI, appuyer sur la commande manuelle de déclenchement des portes coupe-feu afin de mettre les ventouses hors tension.

02 Démonter la ventouse.



03 Puis vérifier l'absence de tension (VAT)



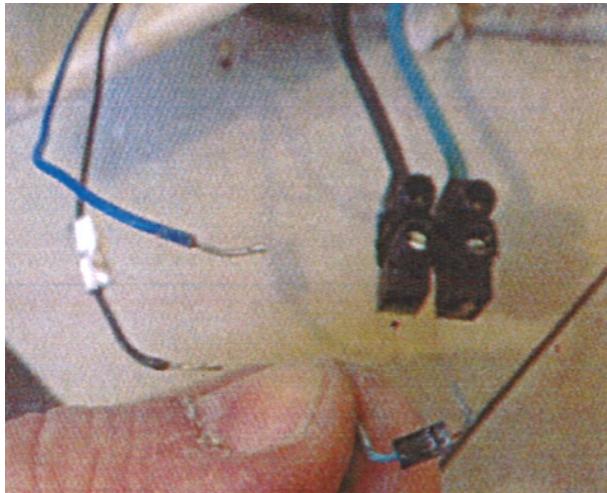
04 Déconnecter le neutre (bleu) et la phase (noir).

05 Attention à bien conserver la diode qui sert à protéger la carte mère du SSI d'une surtension.

(LA DIODE EST TEMPORISEE - RESPECTER LE SENS EST IMPERATIF)

Organe de sécurité

2 VENTOUSE MAGNETIQUE



- 06** Reconnecter la nouvelle ventouse, phase, neutre, diode, sur le domino.
- 07** Vérifier la présence de tension (VAT)
- 08** Réarmer le SSI, remettre vos portes en place.

09 Dans tous les cas un essai est OBLIGATOIRE

L'intervention doit être notée dans le registre de sécurité.



Il faut toujours vérifier le bon fonctionnement des appareils remplacés (essai) et ne pas oublier de remettre le SSI en fonction. Si votre connaissance du SSI n'est pas optimale, rapprochez-vous d'une entreprise habilitée. Après intervention, faire les consignations dans le registre de sécurité.

Sécurité incendie

3 BLOC D'ECLAIRAGE DE SECURITE

BAES



Les outils et accessoires nécessaires

EPI, Tournevis, Perçage (si besoin)

Définition

Les Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (BAES) sont des organes essentiels à l'évacuation lors d'un incendie. Ce sont des organes de sécurité qui doivent être contrôlés de façon périodique. La vérification régulière (mensuelle / trimestrielle) des ampoules et notamment la « veilleuse» pour les modèles les plus anciens.

Une vérification d'autonomie des batteries doit être effectuée par le responsable maintenance. La durée minimale d'éclairage sur batteries doit être au moins égale à 40 minutes. Pour les plus récents à LED ce test est autonome, mais cette vérification (visuelle) mensuelle permet de s'assurer de l'état de dégradation éventuel d'un BAES.

Consignes

Le changement du BAES est conditionné par deux points :

- Vous devez être habilité en « électricité »
- Le nouvel appareil doit avoir les mêmes caractéristiques techniques que le précédent.



Dans tous les cas, une vérification se fait en utilisant soit la télécommande des BAES (si celle-ci prend en charge l'ensemble des BAES) soit en disjonctant l'éclairage de la zone.

La vérification des BAES doit être portée au registre de sécurité.

Pour les nouveaux modèles, il existe une auto-vérification des BAES. Restez vigilant en effectuant un contrôle visuel.

Voyant d'état	Etat du bloc
Vert fixe	ok
Vert clignotant	En charge
Jaune fixe	Remplacer la batterie ou le bloc
Jaune clignotant	Remplacer le bloc

Sécurité incendie

4 BARRE ANTI-PANIQUE

Norme NF EN 1125/A1



Les outils et accessoires nécessaires

Tournevis, graisse

Définition

La « barre anti-panique » est un organe de sécurité de très grande importance, il permet l'évacuation rapide de l'établissement. En règle générale, c'est un organe peu surveillé notamment car il ne fait pas l'objet d'un contrat d'entretien obligatoire mais aussi de par son utilisation variable (très utilisé dans un lieu de passage ou peu utilisé).

Consignes

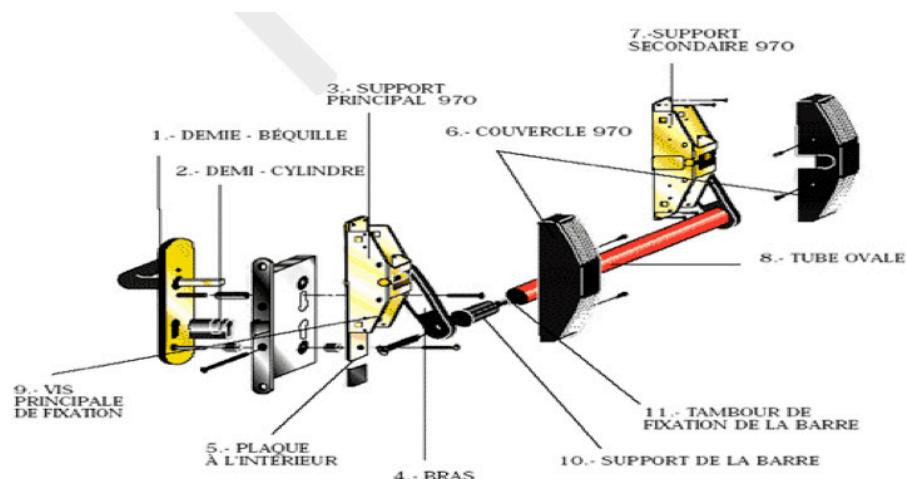
Si la « barre anti-panique » est défectueuse, il convient de vérifier la butée, le ferme-porte, puis l'état général des huisseries (charnières comprises). Il est impératif d'effectuer des essais, afin de vérifier l'ouverture et la fermeture, et de s'assurer que la porte s'ouvre sous la pression d'un corps notamment. Si le mécanisme est hors service, deux possibilités :

- Soit procéder à un démontage des pièces, nettoyer, lubrifier etc.
- Soit changer les pièces 3 et 7 (cf : schéma) ou l'ensemble si nécessaire.



Vérifier de façon systématique et régulière le bon fonctionnement, la porte doit forcément s'ouvrir, son accès doit être libre de circulation.

Après intervention, faire les consignations dans le registre de sécurité.



Sécurité incendie

5 RÔLE EN CAS DE PROCEDURE D'EVACUATION



Les outils et accessoires nécessaires

Clé DM, Triangle, PG, Moyen de communication

Définition

Le rôle d'un responsable de maintenance lors d'une procédure d'évacuation est déterminé par la Direction du collège en la personne du **Chef d'établissement**.

Ce rôle doit être connu de l'agent et il doit être associé à l'ensemble des exercices afférents.



Ce rôle peut être ajusté aux vues des spécificités de chaque établissement ou si la hiérarchie détermine pour cet agent un autre rôle.

En tant qu'acteur de l'évacuation, n'hésitez pas à solliciter votre hiérarchie fonctionnelle afin de souligner des améliorations que vous pourriez apporter au plan d'évacuation.

Consignes

Le responsable de maintenance, de par sa fonction, doit avoir une **très bonne connaissance de l'établissement**.

Il est le seul habilité à entrer dans le TGBT (tableau général basse tension), il connaît également les circulations des fluides. De plus, il est le plus souvent l'agent qui va effectuer la levée de doute.

Compte-tenu de ses fonctions, son rôle devrait s'organiser comme suit :

- Effectuer la levée de doute (opération qui consiste à vérifier le lieu du déclenchement)
- Informer l'agent d'accueil du lieu du départ de feu
- Condamner les portes
- Couper les fluides
- Ouvrir les accès pompiers puis les diriger vers le lieu du sinistre
- Participer à l'évacuation du bâtiment si possible

Organisation de travail

6 REGISTRE DE SECURITE



Les outils et accessoires nécessaires

Néant

Définition

Le registre de sécurité est un document permettant d'assurer la **traçabilité des différents contrôles et vérifications périodiques**.

Cela concerne les Établissement Recevant du Public (ERP).

Ce registre doit être **accessible à tous, notamment lors de l'intervention des pompiers**, c'est pourquoi il est préférable qu'il soit conservé à la loge.

Consignes

L'article R*123-51 du code de la construction et de l'habitation mentionne les points suivants qui doivent apparaître dans le document :

- L'état du personnel chargé du service d'incendie ;
- Les diverses consignes, générales et particulières, établies en cas d'incendie y compris les consignes d'évacuation prenant en compte les différents types de handicap ;
- Les dates des divers contrôles et vérifications ainsi que les observations auxquelles ceux-ci ont donné lieu ;
- Les dates des travaux d'aménagement et de transformation, leur nature, les noms du ou des entrepreneurs et, s'il y a lieu, de l'architecte ou du technicien chargé de surveiller les travaux.



La vérification des BAES doit être portée au registre (cf. fiche technique sécu 3) Certaines entreprises doivent consigner leur passage et travaux dans ce document. Si les dates de vérification des contrats d'entretien obligatoire ne sont pas respectées, vous devez en alerter votre autorité fonctionnelle.

Sécurité incendie

7 JOINT PORTE COUPE-FEU



Les outils et accessoires nécessaires

Tournevis, Visseuse (si besoin)

Définition

Le joint en caoutchouc noir que l'on retrouve le plus souvent sur une porte coupe-feu bois type battantes, est un joint à la fois coupe-feu, anti pince doigt mais aussi anti fumée. Il est donc important qu'il soit en bon état afin qu'il puisse être efficace et tenir son rôle en toutes circonstances. Ce joint est la plupart du temps maintenu soit par des fers plats soit via un support aluminium.



En cas de doute faire intervenir une entreprise, surtout si c'est la première fois. Après intervention, faire les consignations dans le registre de sécurité.

Consignes

Vous avez un joint de nez de porte abîmé ou arraché et il faut le remplacer ?

Les joints de porte coupe-feu sont soit des joints intumescents qui sont montés grâce à un autocollant présent sur le joint, soit des joints caoutchoucs noirs fixés à l'aide de vis. Dans les deux cas, leur remplacement est facile.

Pour pouvoir vous indiquer rapidement le joint dont vous avez besoin, il suffit dans prendre quelques photos, plus précisément le profil du joint et de connaître l'épaisseur du vantail.

Une porte coupe-feu est validée avec un PV et des équipements bien définis. Il est donc important, pour garantir le maintien du PV de la porte, de toujours remplacer par le joint d'origine c'est-à-dire qu'il a les mêmes caractéristiques techniques.

Il y a des modèles anciens de joints de porte et dont la fabrication ne se fait plus. On peut dans ce cas voir pour mettre un joint d'équivalence mais qui doit répondre aux mêmes exigences de contrainte (comme la distance entre les nez de porte), sans faire de modification sur le panneau de la porte coupe-feu.

Organe de sécurité

8

FERME-PORTE ET SELECTEUR



Les outils et accessoires nécessaires

Tournevis, Visseuse + accessoires

Définition

Les ferme-portes et sélecteurs sont des organes de sécurité essentiels dont le rôle est de maintenir les portes fermées.



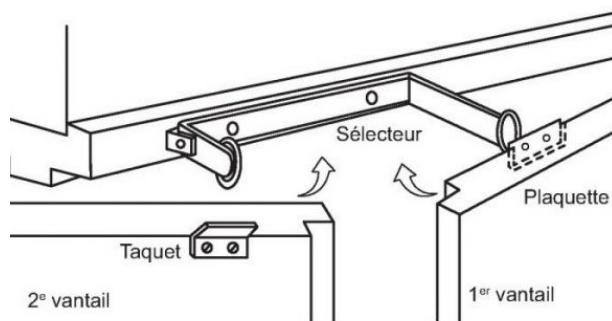
Le changement d'un ferme porte doit être identique, attention le perçage d'une porte peut lui faire perdre sa caractéristique technique (résistance au feu).

Assurez-vous que la porte soit bien en jeu.

Après intervention, faire les consignations dans le registre de sécurité.



Consignes



La réparation et le réglage des ferme-portes et sélecteurs doivent être assurés par le responsable de maintenance.

Un sélecteur permet aux portes de **se refermer dans un ordre précis** et correct afin d'éviter la propagation des fumées ou d'un feu.

Pour s'assurer qu'un ferme-porte est réglé correctement, ouvrir la porte au maximum puis la relâcher, celle-ci doit se refermer complètement sans claquer.

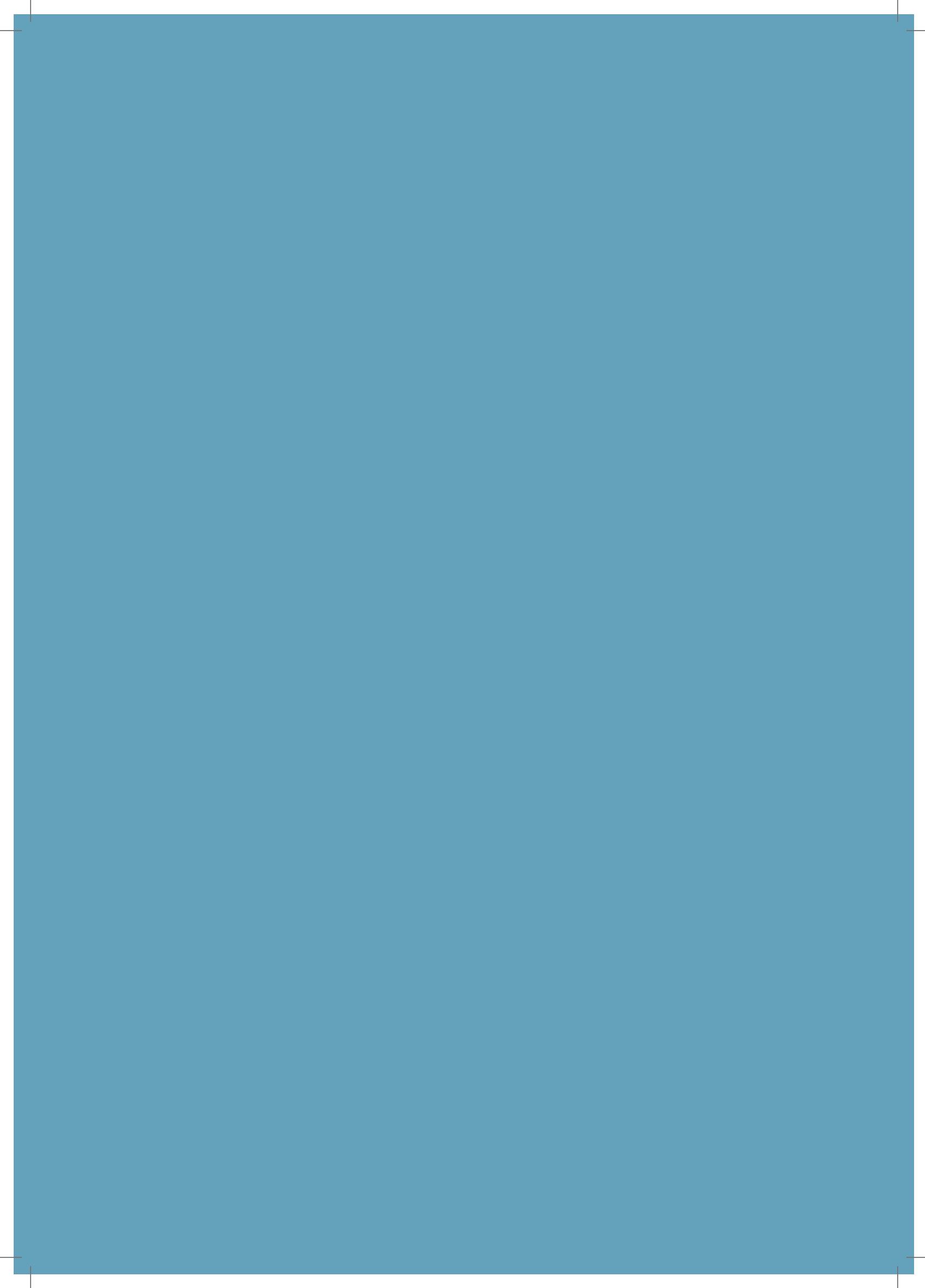
Le réglage s'effectue via des vis de butées.

Dans tous les cas, après chaque intervention, un essai est OBLIGATOIRE. L'intervention est portée au registre de sécurité (si les ferme-portes sont asservis).

Fiches techniques

PRATIQUE

1. Carrelages / faïences cuisine
2. Dalles de faux plafonds
3. Branchement d'un va et vient
4. Evacuation des eaux pluviales
5. Etagères / rayonnages
6. Grilles de ventilation et VMC
7. Outils de contrôle électriques
8. Carters de protection
9. Serrurerie
10. Enduit et peinture
11. Assurer l'entretien des matériels
12. SVPI - Nettoyage des filtres
13. Prévention des risques
14. Groupe de sécurité
15. Lieux de stockage



Bonne pratique

1 CARRELAGES/FAÏENCES CUISINE



Les outils et accessoires nécessaires

Selon le cas de figure

Définition

Dans les cuisines, locaux techniques associés à la cuisine ainsi que dans la salle de restaurant, les plinthes, le carrelage, la faïence doivent être remis en état dès que possible afin d'éviter les dégradations faites par l'eau lors du nettoyage.



Bonne pratique

2 DALLES DE FAUX PLAFONDS



Les outils et accessoires nécessaires

Une plateforme

Définition

Le changement des dalles de faux plafonds doit être effectué dans les meilleurs délais. Laisser se dégrader, c'est donner l'envie aux élèves de continuer à détériorer. Les plafonds les plus détériorés sont souvent les mêmes. Prévoyez un stock.



Bonne pratique

3 BRANCHEMENT D'UN VA ET VIENT

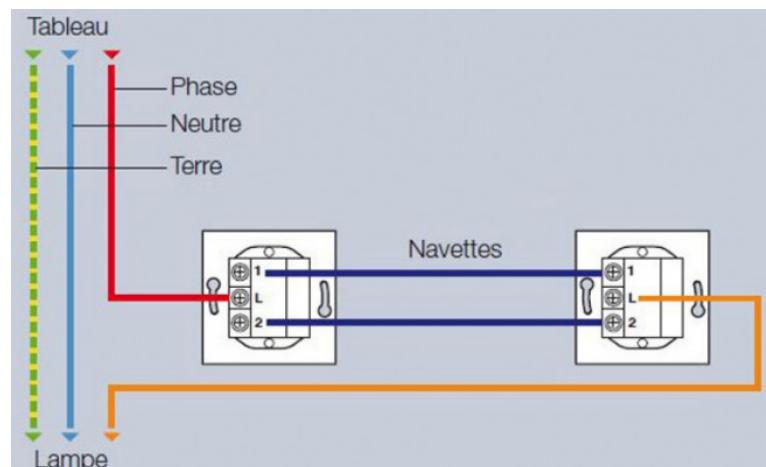
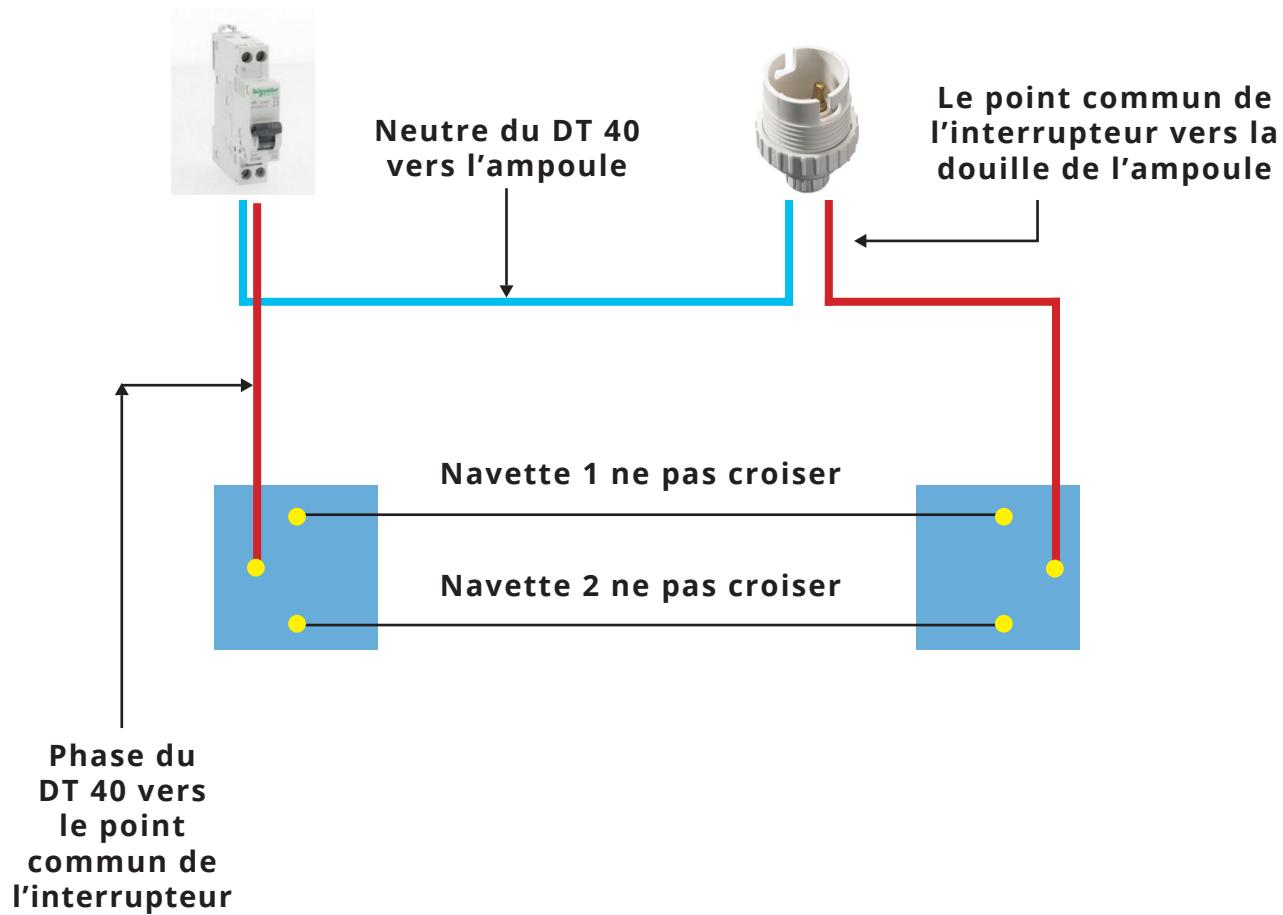


Les outils et accessoires nécessaires

Utiliser les bons outils

Branchement d'un Va et vient.

Cela vous permet d'allumer ou éteindre la lumière de deux points différents dans la salle.



Bonne pratique

4 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES



Les outils et accessoires nécessaires

Pelle, sacs poubelle

Définition

Les écoulements d'eau pluviale (AVALOIR) doivent être propres et nettoyés de tous détritus.



Bonne pratique

5 ETAGERES /RAYONNAGES



Les outils et accessoires nécessaires

Perceuse, chevilles/visserie, quincaillerie

Les étagères peuvent être potentiellement dangereuses.

Vous devez les fixer au mur.



Généralement le risque survient lorsqu'un stockage de livres ou de matériel est fait sur des étagères du haut. La structure peut se déformer et se déséquilibrer.

Un CDI est un lieu à surveiller plus particulièrement.



Bonne pratique

6 GRILLES DE VENTILATION ET VMC

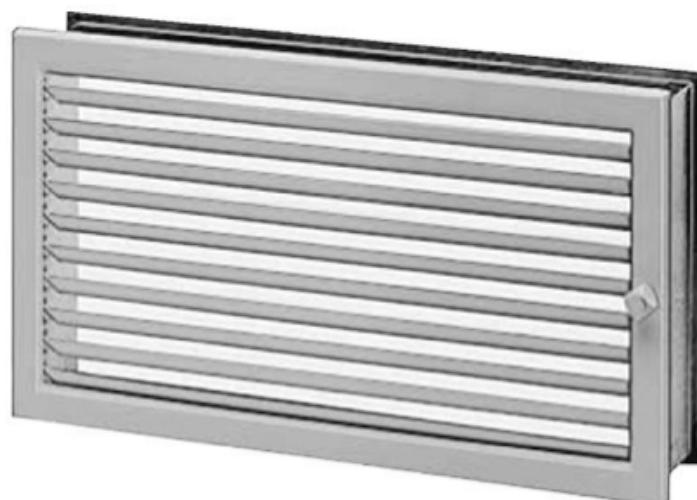


Les outils et accessoires nécessaires

Brosse, seau, détergent, désinfectant

Vérification de l'état et de la propreté des bouches de ventilation.

Les VMC doivent être **nettoyées une fois par an**. Certaines, situées dans des locaux humides par exemple, nécessitent un nettoyage par trimestre.



Bonne pratique

7

OUTILS DE CONTRÔLE ÉLECTRIQUES

Cet outil, vous permet de vérifier l'absence de câblage électrique sous tension avant d'effectuer un percement.



i

Les détecteurs de présence de courant sont un petit investissement mais peuvent vous éviter de grands dangers !

Ci-dessus, il s'agit d'un VAT obligatoire (à droite) et un stylo (à gauche). Celui-ci ne remplace pas le VAT.

Lorsque vous percez un mur, vous risquez d'y croiser des câbles électriques.

Ce stylo peut aussi vous aider lorsque vous faites vos états des lieux afin de vous assurer qu'il y a présence de tension.

Bonne pratique

8 CARTERS DE PROTECTION

Assurer la sécurité



Les outils et accessoires nécessaires

Tournevis



Consignes

Les carters de protection, obturateurs ou plastrons doivent être absolument présents. Après l'intervention des entreprises, veillez à ce que tout soit en place.



En cas d'absence des carters de protection ou plastrons, laissant apparaître des barres nues sous-tension, votre habilitation BS ne vous permet pas d'intervenir.

Bonne pratique

9 SERRURERIE



Les outils et accessoires nécessaires

Tournevis, poudre, graisse fluide.

Les deux produits proposés pour une utilisation optimale **ne peuvent être mélangés**.



CYLINDRE TYPE EUROPÉEN



Option 1

Cylindre qui tourne avec difficulté, essayez du **LUBRIFIANT**.



Option 2

Cylindre qui tourne dans le vide, essayez de la **POUDRE GRAPHITE**.



Bonne pratique

10 ENDUIT ET PEINTURE



Outils adéquat

i

Ceci est l'entrée d'un restaurant scolaire.

Les dégradations de peintures sur divers supports dans un restaurant scolaire représentent un **facteur d'intoxication**.

Les responsables de maintenance doivent **tenir ces locaux sans dégradation**. La remise en état des supports est une mission de maintenance, que ce soit de la peinture ou du carrelage.



Bonne pratique

11

ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS



Les outils et accessoires nécessaires

Cahier d'entretien
Documentation technique

Consignes

Chaque fin de saison, c'est le moment idéal pour procéder au **nettoyage et à l'entretien des machines**.

Pour permettre leur suivi, il est nécessaire d'avoir une **pochette comportant le mode d'emploi, les doubles des frais de réparation et des vidanges (ou le carnet d'entretien)**.

Il est important de connaître votre parc de machines afin de préparer les investissements éventuels d'une année sur l'autre (cf tableau de l'inventaire des matériels)



Dans cet exemple, les documents sont simplement accrochés au mur devant la machine.



Bonne pratique

12

SVPI - NETTOYAGE DES FILTRES



Les outils et accessoires nécessaires pour le nettoyage des filtres

Guide d'entretien, tournevis cruciforme, aspirateur.

Les filtres des SVPI doivent être nettoyés chaque trimestre.



Aucune dépose / repose ne doit être faite par l'agent de maintenance s'il n'a pas obtenu l'accord du Correspondant Technique de Proximité du CD95.



Bonne pratique

13

PRÉVENTION DES RISQUES



Les outils et accessoires nécessaires

Pas d'outils



CHECK-LIST DE VERIFICATION DES INTERVENTIONS REALISEES PAR DES ENTREPRISES EXTERIEURES

Ce document est à remplir par les Assistants de Prévention afin de vérifier les mesures de prévention mises en place par les intervenants d'entreprises extérieures.

ETABLISSEMENT UTILISATEUR

Raison sociale :

Adresse :

Tél :

Fax :

Nom du responsable :

Tél :

ENTREPRISE EXTERIEURE

Raison sociale :

Adresse :

Tél :

Fax :

Nom du responsable :

Tél :

DESIGNATION DES TRAVAUX EFFECTUES PAR L'ENTREPRISE

Lieux d'intervention :

.....

Date de début des travaux :

.....

Date de fin des travaux :

.....

Effectif maximum sur le site :

.....

DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION :

.....

.....

.....

.....

.....

Bonne pratique

13 PRÉVENTION DES RISQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Quel est votre interlocuteur sur le site ?

.....

Quel est votre interlocuteur en cas de problème ?

.....

Savez-vous où se trouve le point de rassemblement ?

COMMENTAIRES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SIGNATURES

Date de réalisation :

.....

Nom et prénom du rédacteur :

.....

Signature :

Nom et prénom de l'intervenant :

.....

Signature :

Bonne pratique

13

PRÉVENTION DES RISQUES

RISQUES IDENTIFIES ET MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE



**En aucun cas vous ne devez prêter votre matériel aux intervenants.
En cas de non respect des mesures de prévention, demander aux intervenants de les mettre en place.**

Risques identifiés liés à :	Mesures de prévention à adopter	Réalisation		
		O	N	Descriptif de la réalisation
Circulation et accès au chantier : • Chutes • Chocs • Heurts • Encombrement • ...	Passage à l'accueil			
	Balisage de la zone (rubalise, cône de signalisation, ...)			
	Mise en place d'un périmètre de sécurité ou de zones interdites d'accès			
	Mise en place d'une vitesse limitée			
	Autres			
Circulation de niveau : • Travail en hauteur (charpentes, toitures, plafonds, échelles, bardages,...) • Dénivellations, fouilles • ...	Etais, Longes, Filets, Elingues,			
	Harnais, amarrage des échelles,			
	Echafaudages, nacelles,			
	Autorisations de conduites			
	Autres			
• Gaz	Mise en place d'une ventilation			
	Mise en place d'un éclairage antidéflagrant			
	Autres			
Projections et éclatements : • objets ou pièces en mouvement	Mise en place d' EPI (lunettes, casque, ...)			
	Autres			
Chutes d'objet en stockage : • manutention, travaux en hauteur, ...	Filets, amarrage, gardes fous			
	EPI (casque, chaussure de sécurité,...)			
	Autres			
Travailleur isolé	PTI - DATI - radio			
	Autres			
Manutentions mécanisées : • ponts roulants chariots automoteurs, grues, montes charges, tables élévatrices, engins de levage, ...)	Permis spécifique (cariste-grutier,...)			
	Autorisation de conduite délivrée par leur directeur			
	Vérification périodique des équipements réalisée			
	Autres			

Bonne pratique

13 PRÉVENTION DES RISQUES

Risques identifiés liés à :	Mesures de prévention à adopter	Réalisation		
		O	N	Descriptif de la réalisation
• Utilisation de produits chimiques	Extincteurs			
	Lave-œil, douche			
	Signalétique mis en place (respect des consignes, étiquetage des produits)			
	Autres			
• Emploi de matériel d'oxytcoupe, de soudage à l'électricité, à l'argon, ...	Permis de feu			
	Extincteurs			
	Ventilation			
	EPI (masque, gants, lunettes, chaussures)			
	Autres			
Mécanisme en mouvement : • tapis, convoyeurs, transporteurs, machines, appareils, ...	Sécurité intrinsèque (carter, arrêt d'urgence)			
	Vérification périodique réalisée			
	Autres			
Ambiance physique : • bruit, éclairage, rayonnements ionisants et électromagnétiques, chaleur, froid, poussières	EPI (bouchons d'oreilles, ...)			
	Spécificités liées aux rayonnements :			
	Protection de la zone de travail			
	Signalisation/balisage			
	EPI (lunettes, masques, ...)			
	Autres			
• Electricité	Habilitations			
	Consignation électrique et par cadenas			
	Balisage et signalisation (cône, rubalise,.)			
	Autres			
Outils portatifs, électriques, pneumatiques : • perceuse, meuleuse, marteaux piqueurs, tronçonneuses, ...)	Protections par bâches			
	EPI (lunettes, gants, bouchons d'oreilles...)			
	Matières inflammables et permis de feu			
	Zone balisée			
	Vérification du bon état des outils utilisés			
	Autres			

Bonne pratique

14 GROUPE DE SECURITE

Ballon d'eau chaude électrique



Les outils et accessoires nécessaires

Clé anglaise, fillasse - joint.

Définition

Pendant la phase de production d'eau chaude, la température de l'eau augmente ainsi que la pression. Il y a dilatation de l'eau dans un volume constant.

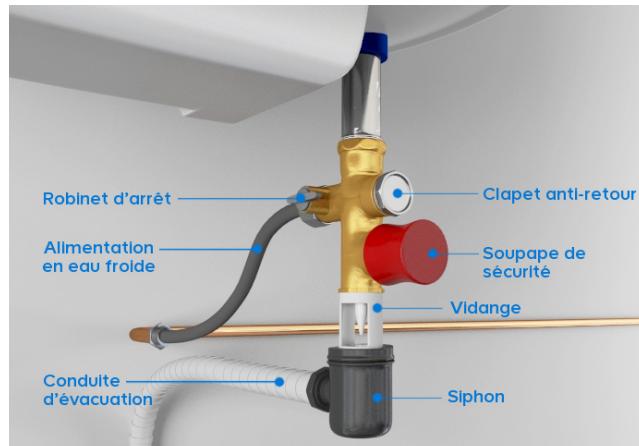
Pour des raisons de sécurité, la pression doit être limitée afin d'être inférieure à la pression de service de la cuve.

Des **variations importantes de pression** peuvent être à l'origine d'une **détérioration prématuree du revêtement émaillé du ballon**.

Il faut également vérifier que la pression du réseau d'eau froide est inférieure à 3 bars. Si ce n'est pas le cas, la pose d'un réducteur de pression est recommandée.



C'est un organe important qu'il convient de contrôler absolument une fois par an.



Consignes

Manœuvrer le groupe de sécurité une fois par an. S'assurer de la bonne étanchéité de ce dernier.

Le changer si nécessaire.

Bonne pratique

15 LIEUX DE STOCKAGE

Rangement de stock et produits liquides

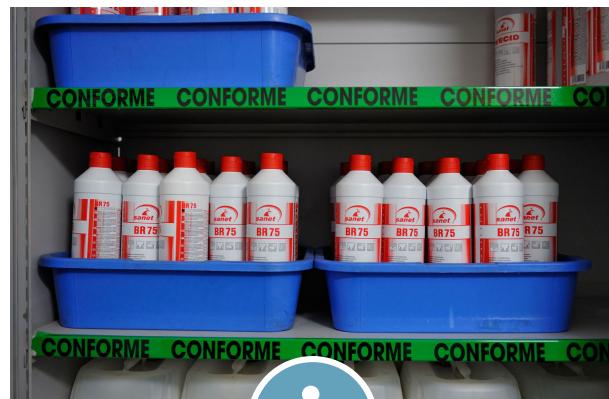
Définition

Un local de stockage est un lieu qui doit être organisé avec le moins de risques possible.

Les étagères doivent être fixées aux murs, les produits liquides doivent être stockés en partie basse avec des bacs de rétention.

Les fiches de donnée de sécurité doivent être accessibles.

Le lieu doit être libre de circulation et ventilé.



Mettre ses EPI.

Ne jamais se soustraire aux risques liés au stockage.

Consignes

Le local doit être fermé à clef.

Les matériaux et produits doivent être référencés avec une mise à jour permanente. Avant toute manipulation mettre les EPI adéquats.

Les matériaux lourds et liquides en partie basse, les matériaux légers en partie haute.

Les produits avec une date de péremption dépassée doivent être recyclés.

Il faut vérifier régulièrement l'état des bacs de rétention.

Un nettoyage régulier doit être effectué.

Un inventaire doit être fait annuellement.

Copyright : Conseil départemental du Val d'Oise
Septembre 2019
Conception et réalisation : Maureen Loïs

Credits
Illustrations : Freepik

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 30 30
fax : 01 34 25 33 00
www.valdoise.fr

